Le Conseil fédéral ne doit pas céder aux menaces du PS et de l'UDC!

Berne, le 2 Mai 2012

Communiqué

Le Conseil fédéral ne doit pas céder aux menaces du PS et de l'UDC!

Le Comité directeur du PLR refuse de nouvelles concessions en matière d'impôts libératoires

Chaque fois qu'il s'agit de la place financière suisse, le PS et l'UDC jouent le même jeu. Le premier formule des exigences disproportionnées au parlement et au gouvernement, le second met la tête dans le sable et refuse d'endosser toute responsabilité. Ce triste jeu a commencé avec l'accord UBS avec les Etats-Unis en juin 2010. Il a continué avec les accords de double imposition avec les USA en mars 2012 et se répète à nouveau aujourd'hui avec les accords sur l'impôt libératoire avec l'Allemagne. Le Comité directeur du parti a décidé aujourd'hui de mettre fin à ce jeu:

- Le PLR demande au Conseil fédéral, en particulier à la Ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf, de ne pas céder aux menaces du PS. La stratégie du PLR pour la place financière et les accords sur l'impôt libératoire sont la voie qui mène au succès. Il n'y a aucune raison de répondre aux exigences du PS, qui aboutiront à terme à un échange automatique d'informations.
- Les concessions faites à l'Allemagne doivent permettre de mettre un terme à cette période de tensions. Le PLR veut ratifier ces accords durant la session d'été, pour autant que le Conseil fédéral ne change pas sa position et qu'aucune concession supplémentaire ne soit acceptée.
- Le PLR demande également au PS et à l'UDC, partis gouvernementaux, de prendre leurs responsabilités. Au premier de cesser d'exiger des concessions supplémentaires et au second d'arrêter sa politique de l'autruche. Car dans ces débats, c'est le sort de nombreux emplois et de notre place financière qui est en jeu.

Contacts:

- Christian Lüscher conseiller national, vice-président du PLR, 079 355 37 52
- › Philipp Müller, président du PLR, 079 330 20 7
- › Gabi Huber, présidente du groupe parlementaire PLR, 076 331 86 88
- › Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63
- › Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 4